

# Parlez-en Les poissons sauvages de la Thur sont-ils en train de disparaître ?

**Le bruit court sur l'eau depuis quelque temps : il y aurait de moins en moins de poissons sauvages dans la Thur. « L'Alsace » a mené son enquête.**

Cela fait plusieurs mois que des pêcheurs s'inquiètent : hormis les poissons alevinés pour l'ouverture, les prises de poissons sauvages se font de plus en plus rares dans la Thur. L'ombre commun, implanté en 1998, qui s'était très bien adapté et reproduit, a subi une baisse d'effectifs nette !

Le constat est un peu le même du côté des truites sauvages. Lors du dernier championnat de France de pêche à la mouche, les prises ont été moins nombreuses que

les années précédentes. « J'ai suivi un compétiteur sur les trois manches, raconte l'un des juges de la compétition. Lors de la première manche, dans le bas du parcours, le concurrent n'a pris que des truites alevinées. Durant les deux manches suivantes, plus haut, c'était à chaque fois kapo ! » Plus simplement, les passants qui aimaient admirer les poissons sur le pont du Bungert, à Thann, à la limite aval de la réserve de pêche, sont désolés : mais où sont donc passés tous ces poissons que l'on pouvait observer ?

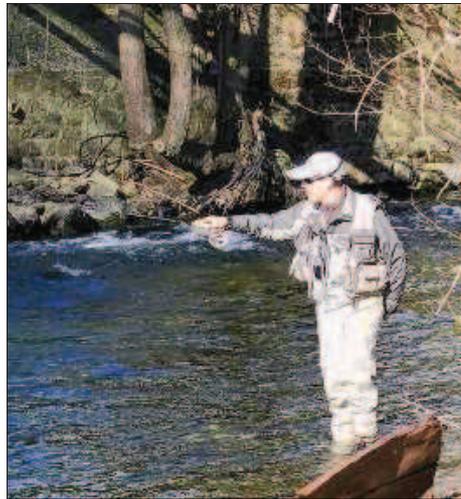
Au-delà de ces témoignages, il convient toutefois de ne pas dramatiser. La Thur est une magnifique rivière qui s'étale sur 53 km entre sa source, au col du Bramont, et son confluent avec l'Ill, à Ensisheim. Elle présente une diversité très riche au fil de son parcours et les problèmes que

l'on peut rencontrer sur la rivière ne sont pas les mêmes selon le secteur. Ainsi, vers l'amont, la rivière est clairement mieux préservée des multiples agressions dont elle fait l'objet. La truite s'y porte plutôt bien et se reproduit normalement. Pourtant, en d'autres endroits, on relève des problèmes complexes et variés qui engendrent apparemment une baisse de la densité de la gent piscicole. Ces constats nécessiteraient une étude approfondie pour mettre en œuvre des actions permettant le retour à un bon état écologique (lire ci dessous).

## « Il y a eu de la casse l'an passé »

Des responsables de l'AAPPMA Thur et du Syndicat de rivière pensent que la période d'étiage sévère de 2011 n'est pas étrangère au phénomène. « Il y a eu de la casse l'an passé, explique Joseph Siry, garde-pêche. Le manque d'eau a eu pour conséquence une mortalité des ombres, notamment entre Bitschwiller et Willer-sur-Thur. Ensuite, il y a eu une forte crue qui a fait dévaler les poissons. »

Les garde-pêche évoquent aussi les braconniers et les pêcheurs indécents qui ne respecteraient pas la réglementation : nombre de prises et tailles non respectées, utilisation de techniques de pêche interdites, prélèvements d'ombres, espèce protégée par arrêté préfectoral. Ce poisson fait d'ailleurs l'objet d'une attention



La Thur, une belle rivière très prisée des pêcheurs. Photos François Froehly

tout à fait particulière de la part de la Fédération de pêche du Haut-Rhin.

La pollution a aussi une grosse part de responsabilité dans la diminution du cheptel. Certaines pollutions très localisées ont des effets dévastateurs sur les ruisseaux et, par conséquent, sur la Thur. En aval de Vieux-Thann, la rivière a subi quatre pollutions graves entre 2004 et 2010, tuant nombre de poissons ainsi que la

microfaune aquatique ! En outre la Thur, dans son parcours aval, souffre d'une pollution chronique au mercure qui a conduit le préfet à décréter le poisson « interdit à la consommation ».

Certains travaux réalisés par le Syndicat mixte de la moyenne Thur sont contestés par les pêcheurs. Ici, on dénonce la destruction d'une frayère, là on s'indigne d'un profil de rivière qui fait penser à une autoroute.

Le héron et le cormoran ne sont pas en reste dans la liste des problèmes. Ces prédateurs sévissent sur les ruisseaux, sur la Thur et sont de plus en plus nombreux. Il n'est pas rare de trouver des truites « percées » d'un coup de bec, gisant au fond de la rivière. « Nous avons demandé l'autorisation de tirer quelques hérons, sans succès » explique Joseph Siry, garde-pêche.

Le problème des oiseaux piscivores n'est pas simple. Le héron étant protégé par une loi européenne, l'obtention de quotas de tirs est administrativement une procédure lourde.

## 5000 ombres introduits

Récemment, environ 5000 ombres ont été introduits dans la Thur, entre Wittelsheim et l'arrière vallée, par la Fédération départementale de pêche, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'espèce.

À noter : une directive européenne impose le retour au « bon état écologique des rivières pour 2015 ». À l'heure où l'on parle d'environnement, de nature, de tourisme halieutique, d'aucuns souhaiteraient que toutes les parties concernées par la Thur, pêcheurs, élus, offices du tourisme, syndicat de rivière se mettent autour d'une table pour optimiser l'énorme potentiel de cette belle rivière.

Un dossier de François Froehly



L'ombre commun est protégé par arrêté préfectoral : il est interdit de le prélever.

## « Les difficultés sont liées au climat »

Michel Habib, président du Syndicat mixte de la moyenne Thur :

« Le Syndicat mixte n'a pas de compétence dans la gestion piscicole. Il réalise chaque année des travaux à vocation environnementale : amélioration de la franchisabilité des poissons comme à Bitschwiller, où le seuil a été abaissé de 80 cm avec une passe à poissons qui fonctionne bien. Ce chantier, y compris la reprise des murs, a coûté 420 000€. Ces travaux sont subventionnés à 70 % par le Département du Haut-Rhin. Certains travaux peuvent également bénéficier d'une aide de l'Agence de l'eau.

Il est aussi prévu de réaliser des mares à batraciens le long de la Thur, à Vieux-Thann, afin de diversifier l'écosystème dans ce secteur. Par ailleurs, afin de redonner une mobilité à la Thur et ainsi permettre une diversification des profils de la rivière, le département a acheté 73 ha de terrain



Michel Habib. Photo F.F.

entre Thann et Cernay pour y laisser divaguer la rivière. Ces espaces sont importants pour la fraie des poissons. Le syndicat essaie

d'acheter les berges pour y installer une ripisylve diversifiée et lutter contre les plantes invasives (renouée du Japon et balsamine de l'Himalaya).

De manière générale, le syndicat prend toutes les précautions nécessaires pour protéger le milieu aquatique. Les travaux se font toujours hors période de reproduction des poissons (pas de travaux entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> avril).

Pour ma part, la sécheresse de 2011 a forcément influé sur la présence des poissons dans la Thur. Il faudra sûrement deux à trois ans pour que le cheptel se reconstitue. Les difficultés sont liées au climat.

Enfin, je m'étonne des reproches adressés au syndicat. Personne ne s'est jamais manifesté pour nous faire part de travaux mal réalisés. Je suis entièrement ouvert à toutes formes de dialogue pour améliorer les choses pour le bien de la rivière. »

## « Quatre pollutions graves depuis 2004 »

Jean Tschiember, président de l'AAPPMA Thur (Association de pêche et de protection des milieux aquatiques) :

« Il est évident qu'en cette année 2012, les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous ! Je ne sais pas exactement pourquoi le nombre de poissons a baissé de la sorte, il y a de multiples facteurs qui interviennent.

Je ne pense pas que ce soit la pression de pêche, elle n'est pas si importante que cela. J'estime que sur les 630 membres de l'association, environ 300 pêchent dans la Thur, dont une majorité de temps en temps seulement. Il faut évoquer le problème des cormorans et des hérons. Il y en a de plus en plus. Ils sévissent sur les ruisseaux, la Thur, et même à Wildenstein, à la pisciculture ! C'est un fléau ! J'ai demandé des tirs et nous avons eu les autorisations. Trois cormorans sont ainsi tirés tous les ans, l'autorisation est re-



Jean Tschiember. Photo F.F.

nouvelable d'année en année.

Il y aussi malheureusement des pollutions multiples : à Willer-sur-Thur, le ruisseau a été « décapé »

par des eaux non conformes (une machine à laver se déversait dans le cours d'eau) et la Thur a aussi dégusté. À Vieux-Thann, il y en a eu quatre graves depuis 2004. À chaque fois il faut repeupler, re-partir de zéro !

Il faut aussi évoquer certains travaux qui ont été effectués sur la rivière. De magnifiques frayères ont été détruites. Nous sommes bien sûr consultés pour avis, mais nous ne pouvons surveiller les chantiers en permanence et quand les travaux sont finis, c'est souvent trop tard. Nous, en tant qu'association de pêche, nous n'avons plus le pouvoir d'intervenir et de faire des aménagements comme auparavant, c'est maintenant de la compétence du syndicat de rivière. Avec le comité et les garde-pêche, qui sont, je le rappelle, tous des bénévoles, on réfléchit à des solutions, mais ce n'est pas simple. »

## « Il suffit de laisser faire la nature »

Clément Lavaux, pêcheur :

« Passionné de pêche à la mouche, je pêche régulièrement sur la Thur. Cette rivière se distingue des autres rivières alsaciennes par son gabarit plus élevé et ses multiples ruisseaux affluents. En apparence, toutes les conditions semblent être réunies pour que dans cette rivière abondent truites et ombres. Pourtant, cela n'est plus le cas.

En effet, comme beaucoup, je constate avec regret que la population piscicole sauvage est en chute libre ! Certains l'expliquent par une météo défavorable, trop de pêcheurs ou encore l'augmentation d'oiseaux piscivores. J'exerce ma passion dans de très nombreuses rivières françaises ou étrangères, et je constate de plus en plus que la vraie problématique est ailleurs. L'alevinage en poissons d'élevage est très coûteux et a un impact catastrophique sur le milieu : les poissons de piscicultu-



Clément Lavaux. Photo F.F.

re, introduits dans la rivière en début de saison pour le plaisir « du chiffre » de quelques pêcheurs, dévorent les alevins issus de la reproduction de l'année. Ce phénomène se reproduit chaque

année et anéantit le cycle de la vie. Pour qu'une rivière puisse « s'épanouir », il suffit de laisser faire la nature.

Je pense qu'il est indispensable de concentrer les efforts et les moyens financiers pour préserver et reconstruire les zones de frayères naturelles. Une augmentation de la taille de capture, une diminution des quotas de prise journalière, la création de parcours « no kill » (N.D.L.R. : où chaque poisson pris est relâché) et l'ajout de réserves de pêche supplémentaires permettraient un retour rapide à l'équilibre.

Bien d'autres sociétés de pêche l'ont déjà compris et exploitent ainsi un tourisme de pêche en plein essor qui, directement ou indirectement, apporte un poids non négligeable dans la balance économique d'une vallée. Un très bon exemple à suivre est celui de la gestion de la rivière l'Albarine (dans l'Ain). »

## « Des études vont être menées »

Maxime Gerber, ingénieur hydrobiologiste à la Fédération départementale de pêche du Haut-Rhin :

« Des problèmes existent, mais ils seront réellement établis lorsque des études approfondies seront réalisées. On ne peut pas juger prématurément de la gravité de la situation avant d'avoir vérifié par des contrôles, notamment sous forme de pêches électriques.

La Fédération a prévu une étude globale sur les habitats et les possibilités de reproduction, de libre circulation du poisson à l'échelle du bassin versant de la Thur dans le cadre de la DCE (Directive cadre européenne), qui impose le retour au bon état écologique des rivières pour 2015.

Nous allons réactiver le PDPG (Plan départemental de gestion piscicole). Un point d'état initial sera établi. Il donnera lieu à la création de Sages (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau).



Maxime Gerber. Photo F.F.

Chaque Sage sera le fil conducteur des actions à mener pour retrouver un bon état écologique des cours d'eau, dont la Thur, qui est un des plus grands bassins versants du département. La Thur est au cœur de toutes les

préoccupations de la Fédération départementale de pêche. Il est clair que ces études représentent un énorme travail. Elles demandent beaucoup de temps et un financement important. C'est la Fédération qui est le principal bailleur de fonds, mais elle est aidée par des partenaires dont l'Agence de l'eau et le Conseil général du Haut-Rhin. Une fois menées à terme ces études, que je pilote avec mon collègue Jean François Hunsbuckler, nous proposerons des solutions, des plans d'action concrets sur tous les cours d'eau.

Par ailleurs, une étude globale menée par la Fédération sur l'ombre commun est en cours à l'échelle du département. Il s'agira plus particulièrement du suivi, de la protection et, éventuellement, de sa réintroduction sur les secteurs favorables.

■ SURFER site internet : [www.peche68.fr](http://www.peche68.fr)